

[Traduction]

RÉGIE INTERNE, BUDGETS ET ADMINISTRATION

ADOPTION DU TRENTE-DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ

Le Sénat passe à l'étude du 32^e rapport que le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a présenté au Sénat le mardi 23 janvier 1990.

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement): Au nom du sénateur LeBlanc, honorables sénateurs, je propose l'adoption de ce rapport.

(La motion est adoptée et le rapport est adopté.)

AGRICULTURE ET FORÊTS

ÉTUDE DU CINQUIÈME RAPPORT DU COMITÉ—AJOURNEMENT DU DÉBAT

Le Sénat passe à l'étude du cinquième rapport du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (financement agricole), présenté au Sénat le 20 décembre 1989.

L'honorable Efstathios William Barootes: Bien que je ne sois pas aussi bien préparé à traiter de ce rapport que je ne l'aurais souhaité, honorables sénateurs, j'aimerais en souligner les faits saillants afin de répondre aux vœux de mon maître à penser, le sénateur Olson, qui souhaite aborder le sujet. Je crois savoir que le sénateur Hays et plusieurs autres de nos collègues souhaitent également faire savoir au Sénat ce qu'ils en pensent.

Ayant appris du sénateur que les présidents de comités ont en quelque sorte l'habitude, voire même l'obligation, d'amorcer la discussion sur le rapport qu'ils présentent, j'ai dû, je le confesse, revoir mes notes à la hâte, de sorte que je ne suis pas aussi prêt que j'aurais dû l'être à présenter ces faits saillants à la Chambre.

Les honorables sénateurs savent sans doute que le rapport que nous avons élaboré et soumis au Sénat fait suite en quelque sorte à un rapport que le même comité a consacré il y a un an et demi à la situation du crédit agricole, de la dette agricole et du revenu agricole. Le présent rapport peut être considéré comme un compte rendu de la situation un an après. C'est l'imminent sénateur Hays, qui présidait le comité à cette époque, qui avait présenté le rapport précédent, excellent au demeurant.

La dernière fois que j'ai pris la parole à ce sujet, j'ai fait état de l'importante contribution non seulement des membres du Comité qui se sont appliqués à mettre à jour d'urgence ce rapport, mais de celle également de tous les spécialistes qui se sont présentés sans préavis pour compléter les informations qu'ils nous avaient fournies il y avait deux ans. J'ai également rendu hommage à nos collaborateurs et à nos chercheurs qui se sont dépensés sans compter pour présenter le rapport au

Dans le cadre de cette étude, nous avons adopté une formule que nous avions déjà utilisée, c'est-à-dire que nous avons comparé le revenu agricole et la dette agricole à ceux des années précédentes, ainsi que les crédits disponibles pour les agriculteurs, avant de parler du nouveau Bureau d'examen de l'endettement agricole qui s'efforçait d'aider les agriculteurs en difficulté.

Pour ce qui est du revenu agricole, l'amélioration a été marquée par rapport aux périodes néfastes de 1986 et 1987,

légère par rapport à 1988 et minime par rapport à 1989. Je dois malheureusement informer les honorables sénateurs que la situation en 1990 s'annonce déplorable.

Nous avons étudié le revenu sous différents aspects. Tout d'abord, les encaissements puis le revenu net touché, soit les encaissements de l'agriculteur moins la dépréciation de ses biens, et enfin le revenu net global, qui tient compte de la valeur de l'inventaire.

Cette dernière source de revenu, importante quoique instable, constitue probablement la meilleure mesure du revenu agricole.

● (1500)

Honorables sénateurs, je vous signale que tous les agriculteurs du Canada n'ont pas subi les mêmes pertes que ceux de l'Ouest et que, lorsque je parle de hausse du revenu agricole, je parle du revenu de l'ensemble des agriculteurs canadiens et je tiens compte de certains progrès ou, si vous préférez, de la stabilité des secteurs agricoles de l'Est, des Maritimes et même de la Colombie-Britannique. Si le revenu agricole national n'est pas aussi élevé qu'on le souhaiterait, c'est à cause de la situation de l'agriculture dans les Prairies. Les uns après les autres, tous les fléaux se sont abattus sur nous là-bas: la nielle, les sauterelles et d'autres insectes ou animaux nuisibles...

Le sénateur Gigantès: Les gouvernements conservateurs!

Le sénateur Barootes: Ensuite, nous avons connu une terrible sécheresse dont je pourrais entretenir longtemps les sénateurs. Enfin, les prix de nos céréales et d'autres produits agricoles ont pris un dur coup—je dirais même une «claque»—dans la guerre des subventions à l'exportation que se livrent la Communauté économique européenne et les États-Unis d'Amérique, qui disposent tous deux de goussets nettement mieux garnis, si vous me passez l'expression, que ceux du Trésor canadien. Nous avons été durement éprouvés par cette baisse des prix des produits agricoles.

Ce sont ces circonstances désespérées qui ont fait que le secteur agricole de l'Ouest est presque—et je dis bien presque—dans une situation critique depuis trois ou quatre ans. Je ne vais pas vous assommer de statistiques mais vous signaler simplement que, du point de vue du revenu net réalisé comme de celui des rentrées de fonds, le secteur des céréales de l'ouest du Canada est en difficulté et cela, depuis un certain nombre d'années déjà. La situation s'est améliorée quelque peu en 1989. Grâce au ciel, le gouvernement fédéral nous a généreusement soutenus tout au long des années de sécheresse, de nielle et de bas prix. N'eût été de l'aide spéciale qu'il nous a accordée, la moitié au moins des agriculteurs des Prairies auraient sans doute fait faillite.

Afin d'attirer l'attention des sénateurs sur la gravité que pourrait avoir la situation en 1990, je dois fournir quelques chiffres établis par Agriculture Canada. D'après les prévisions, le revenu net total pour 1990 sera de 2,8 milliards de dollars et, ce qu'il est important de souligner, c'est que cette somme est de 43 p. 100 inférieure au total pour 1989. Si ces prévisions sont exactes, et je ne dis pas qu'elles le sont car je n'ai encore jamais vu de prévisions parfaitement exactes, le revenu net total ne sera que de 177 millions de dollars en Saskatchewan, alors qu'il s'élevait autrefois à 3 ou 4 milliards. En fait, on prévoit que certains agriculteurs de cette province auront un déficit. Les agriculteurs albertains seront presque aussi dure-